

Le directeur, les enseignants dans leur totalité,
les étudiants et les autres personnels
de l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence
réunis en assemblée générale le 13 Mars 2009

Aix le 16 Mars 2009

Objet : le rapport de l'AERES concernant les Ecoles d'Art.

A Madame la Ministre,

En effet nous ne pourrions pas vous assurer chaque année notre quota de grands artistes mais la présence d'un quota de docteurs parmi nous ne le pourra pas non plus. Les écoles doivent rester des lieux d'aventure où des jeunes gens engagent une vie parce que l'art n'est intéressant qu'à ce prix. Et les savoirs qu'on y dispense n'ont de sens qu'à alimenter la flamme d'une œuvre à naître, improbable et nécessaire. C'est une voie difficile pour laquelle l'attention des maîtres est requise avec la belle mission de donner confiance dans la vie, une confiance sans laquelle il n'est point de sens possible. N'est-ce pas à la source des poèmes et de l'art que nous abreuvons notre soif ? Il y a dans nos écoles des cris qui ne pourront jamais être réduits à la forme d'un mémoire. Est-ce là une recherche méritant votre reconnaissance ? Quelle étrange demande nous est faite de devoir justifier d'une « recherche » dont on commence par nous priver en nous imposant les règles d'un autre champ de connaissance que le nôtre !

Ceux d'entre nous qui ont joué le jeu de la concertation à travers des états généraux organisés par vous et cherché en se prêtant à la dite évaluation à satisfaire des critères qui ne sont pas les nôtres, qui ont cru qu'on reconnaîtrait nos pratiques et savoir-faire et qu'il en résulterait par voie de conséquence une promotion de fait de nos statuts, en sont pour leurs frais. Non seulement il n'en est rien, mais pire, le rapport de l'AERES préconise un double alignement académique et marchand qui désavoue la spécificité de l'art en matière d'enseignement et d'approche du monde, comme vous l'ont écrit nos collègues de Toulouse.

Nous refusons de cautionner une réforme qui s'inscrit dans une logique de compétition pour nous déposséder d'une tradition et de formes de travail que seule l'attention de l'art aujourd'hui permet. C'est en conscience que le directeur, les enseignants dans leur totalité, les étudiants et les autres personnels de l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence réunis en assemblée générale vous demandent, Madame la Ministre, de bien vouloir réexaminer l'ensemble des modalités d'homologation du DNSEP au grade de Master.

L'assemblée générale a voté à l'unanimité la participation à la grève du 19 mars.

Veillez accepter, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

L'assemblée générale

Copies à :

Monsieur Olivier KAEPPELIN (DAP) , Madame Maryse JOISSAINS-MASINI, Député-Maire d'Aix-en-Pce, Madame Patricia LARNAUDIE, Adjointe aux enseignements artistiques, Monsieur François BROUAT (DRAC), la CNEEA, l'ANDEA